

## Compte Rendu réunion du Conseil Syndical

31 mai 2018

Présents :

Mme Bonnot, société Adagio, Directrice de l'Etablissement

M. Hebant, Président du Conseil Syndical

M. Levy, membre du Conseil Syndical

M. Pournin, membre du Conseil Syndical

M. Richoux, représentant la SOGIRE, syndic

La réunion est ouverte à 10h00

### **1/ Approbation du compte rendu du 12 janvier 2018**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 12 janvier 2018 est approuvé par le Conseil Syndical.

### **2/ Comptes**

63,11 % du budget est engagé à ce jour.

Le total des débiteurs arrive à 27 348,01 € pour les charges courantes et 6 150,51 € pour les charges travaux.

### **3/ Distribution du courrier**

La commande a été passée auprès de la société Mercier pour la nouvelle batterie de boîtes aux lettres.

Une campagne est en cours pour récolter les noms afin que la société puisse éditer les plaques d'identification des bal.

La note aborde également le sujet du prix pour des commandes ultérieures de plaques qui sont à la charge du propriétaire concerné.

### **4/ Ravalement**

Les travaux sont en cours avec la pose de l'échafaudage.

M. Richoux attend de l'architecte le calendrier prévisionnel des réunions de chantier.

### **5/ Peinture escalier sous-sol**

Deco Pinto a fait un chiffrage du rdc au -1 côté escalier toilette pour 2 827,00 € TTC.

Le Conseil Syndical demande un chiffrage de tous les escaliers dans leur ensemble (mur, plafond et sol si sol béton)

## **6/ Eau chaude sanitaire**

Concernant la mise en série des pompes d'homogénéisation et de circulation sur conseil d'AQUAFLUENCE, la société Grundfoss, fabricant des pompes de circulation, est venu sur site pour donner son avis.

Le fabricant a conclu que le déplacement des pompes d'homogénéisation n'était pas pertinent et qu'il fallait les remettre en parallèle.

Le BET, AQUAFLUENCE, a reconnu son erreur et prend en charge le déplacement de la pompe.

Depuis, sauf nocturne pendant les salons importants où le système arrive à sa limite de production, il n'y a plus de problème d'eau chaude sanitaire

Le mainteneur a d'ores et déjà remplacé les pompes d'homogénéisation à leur place initiale. Dans l'attente des derniers réglages sur les débits

Reste le problème de légionnelle qui sera peut être réglé par le réglage des débits. Si ce réglage ne donne pas satisfaction, il sera installé une station de chloration.

## **7/ Dry**

Un devis sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale pour remplacement de 3 moteurs. Le devis est de 10 058,85 €.

## **8/ Poste de relevage**

Une pompe est en fin de vie.

Un devis de remplacement a été obtenu et ce pour une pompe de 2 481,00 € HT. Le syndic attend des renseignements complémentaires avant de commander.

Le conseil syndical valide toutefois les travaux.

## **9/ Odeurs**

La première expertise judiciaire a eu lieu.

## **10/ Vanne 3 voies**

La vanne 3 voie des drys fait du bruit gênant les occupants de certains appartement. Un devis de remplacement a été obtenu pour un montant de 2 294,42 €. Le Conseil Syndical valide la dépense.

## **Point divers**

Il a été constaté que la colonne d'EP niveau de l'appartement n°2 s'était mis en surcharge lors des dernières pluies.

Il est constaté que le syndic n'a reçu aucune demande pour les stop park.

Aucune panne sur les portes de parking et piéton n'a été déploré.

Entretien des espaces verts. Il faut rencontrer les responsables de la société pour une mise au point. Pelouse.

Une campagne d'élagage sera prévue pour l'année prochaine.

**Le prochain Conseil Syndical est prévu le 26 octobre 2018 à 10h00**